



## PIÈCES NÉCESSAIRES AU RÈGLEMENT DES PRESTATIONS INCAPACITÉ

### EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL INITIAL

Collectivité	Collecteam	JUSTIFICATIFS À NOUS ADRESSER	AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIÉS À LA CNRACL	AGENTS TITULAIRES, STAGIAIRES, NON TITULAIRES, AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL ET À L'IRCANTEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de prestations incapacité de travail ou déclaration faite en ligne via CONNECteam	•	•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de MO: l'arrêté précisant les périodes de plein et demi-traitement avec une date de fin de période d'indemnisation. A DÉFAUT: La copie des avis d'arrêt de travail depuis le 1 <sup>er</sup> jour d'arrêt + planning médical (liste de pointage) précisant les périodes de plein et demi-traitement.	•	•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bulletin de salaire du mois précédant le 1 <sup>er</sup> jour d'arrêt de travail, soit la date de début de l'arrêt.	•	•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La copie de l'avis d'arrêt de travail initial.	•	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décomptes de la Sécurité Sociale à compter du 1 <sup>er</sup> jour d'arrêt de travail.		•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas LM/LD/DO: l'arrêté pour l'octroi et le renouvellement précisant les périodes de plein et demi-traitement avec une date de fin de période d'indemnisation.	•	•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le(s) bulletin(s) de salaire où figure(nt) les primes exceptionnelles (si assurées et cotisées).	•	•

### EN CAS DE PROLONGATION D'ARRÊT DE TRAVAIL

Collectivité	Collecteam	JUSTIFICATIFS À NOUS ADRESSER	AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIÉS À LA CNRACL	AGENTS TITULAIRES, STAGIAIRES, NON TITULAIRES, AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL ET À L'IRCANTEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de MO: L'arrêté de prolongation précisant les périodes de plein et demi-traitement avec une date de fin de période d'indemnisation. À DÉFAUT: La copie des avis d'arrêts de travail + le planning médical (liste de pointage) précisant les périodes de plein et demi-traitement.	•	•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de LM/LD/DO: l'arrêté de prolongation précisant les périodes de plein et demi-traitement avec une date de fin de période d'indemnisation.	•	•
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décomptes de la Sécurité Sociale		•

### EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL DES ASSISTANTES FAMILIALES/MATERNELLES ET AGENTS DE DROIT PRIVÉ

Collectivité	Collecteam	JUSTIFICATIFS À NOUS ADRESSER
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de prestations incapacité de travail ou déclaration faite en ligne via CONNECteam.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrêté ou l'attestation mentionnant les périodes et montants à 90 % et 2/3 de la rémunération maintenue par l'employeur.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 12 bulletins de salaire précédant l'arrêt initial.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décomptes de la Sécurité Sociale à compter du 1 <sup>er</sup> jour d'arrêt de travail.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de prolongation : les décomptes sont à nous envoyer ainsi que l'arrêté ou l'attestation mentionnant les périodes et montants à 90 % et 2/3 de la rémunération maintenue par l'employeur.